

N° 492

Décembre
2014

Bulletin communal d'informations de THIAVILLE SUR MEURTHE



LE THIAVILLOIS



Le grand centenaire guerre 1914/1918

Présentation avec Alain BECK aux enfants de l'école

Sommaire

Echo du conseil du 27 novembre 2014	2
Manifestations de Novembre	3
Dates à retenir et infos diverses	10
Prochaines manifestations	12
Etat civil	13
On entreprend à THIAVILLE !	13
Recettes de saison	14
Divertissement	14
Infos pratiques	16

Directeur de publication :
Vittore PETTOVEL

Équipe de rédaction :
Thierry BLAISE, Jean COUTY,
Isabelle LAHAYE, Frédéric
THOMAS, Sylvie THOMAS,
Damienne VILLAUME

Téléphone : 03 83 71 41 73
Dépôt légal : 328/820

Contrat d'assurance des risques statutaires

Par délibération en date du 29 avril 2014 le Conseil Municipal avait demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle de lancer une consultation afin de sélectionner un assureur garantissant les frais laissés à la charge de la commune en application des textes régissant le statut de ses agents.

Après délibération le Conseil décide d'accepter la proposition :

- Assureur : CNP Assurances
- Durée du contrat : 4 ans à compter du 1er janvier 2015
- Régime du contrat : capitalisation
- Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 4 mois
- Conditions :
 - Assurance pour les deux agents affiliés à la CNRACL : Tous risques, franchise de 15 jours fixes en maladie ordinaire au taux de 7,24%
 - Assurance pour les trois agents relevant de l'IRCANTEC : Tous risques, franchise de 15 jours fixes en maladie ordinaire au taux de 1,05%.

Le Maire est autorisé à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférant.

Le Maire a délégué pour résilier (si besoin) le contrat d'assurance statutaire en cours.

Taxe d'aménagement

Par courrier en date du 15 octobre 2014, la Direction Départementale des Territoires demandait qu'un point soit fait sur les délibérations prises en 2011 à propos de la taxe d'aménagement.

Par délibération du 10 novembre 2011, le Conseil Municipal de Thiaville-sur-Meurthe a instauré cette taxe d'aménagement au taux de 2% pour une durée d'un an reconductible.

Invité à se prononcer sur cette taxe, le Conseil Municipal actuel décide à l'unanimité de confirmer la délibération du 10 novembre 2011 et donc l'instauration de la taxe d'aménagement au taux de 2% pour une durée d'un an reconductible.

Organisation du déneigement

Nous approchons de la période hivernale et devons songer au déneigement des voies communales.

Nos deux agents qui sont affectés à cette fonction sont domiciliés à plus de 15 Km de la commune, risquent de ne pas pouvoir assurer le déneigement tôt le matin.

Après délibération le Conseil a décidé de confier le déneigement à trois bénévoles, titulaires d'un permis de conduire « poids lourds » qui se sont portés volontaires : Martial GEORGE ; Denis VALANCE ; Dominique LAHAYE.

Ces bénévoles exécuteront cette tâche en l'absence des deux agents communaux et dans l'attente de leur arrivée. Déclaration sera faite auprès de l'assureur de la commune.

Décision modificative du budget communal

Le conseil décide :

- L'inscription d'une somme de 500 euros au compte - Fêtes et cérémonies pour offrir, le 16 décembre 2014, un goûter aux Aînés de Thiaville et un « Coualé » à chaque enfant de l'école de Thiaville à l'occasion de la Saint-Nicolas.
Cette inscription se fera par diminution de la section de fonctionnement qui présentait un excédent de 2.260 euros.
- L'inscription d'une somme de 1.760 euros au compte – Autres immobilisations pour l'achat et la pose d'un défibrillateur.

La section d'investissement présentant un excédent de 44.388,99 euros passera ainsi à 42.628,99 euros. Le défibrillateur sera installé en façade de la Mairie.

Décision modificative du budget eau/assainissement

La société Le Génie de l'Eau, reçue en mairie le 28 octobre dans le cadre d'un diagnostic du réseau d'eau, a fait parvenir un devis qui s'élève à 13.600 euros HT.

Ce diagnostic peut être subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 9.520 euros. Dans un premier temps, le Conseil autorise le Maire à solliciter l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour subventionner l'étude du réseau d'eau potable

Cette opération n'ayant pas été prévue au budget, il convient de le modifier de la manière suivante :

- Inscription d'une dépense d'investissement au compte - frais d'étude, recherche pour 16.320 euros TTC.
- Retrait de 6.800 euros du compte - installation, matériel, outillage.
- Inscription d'une recette d'investissement de 9.520 euros au compte - subvention d'équipement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil accepte cette modification du budget eau/assainissement.

Colis de Noël 2014 du personnel

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote un budget de 45 euros pour chacun des 6 agents communaux (chocolats + bon d'achat).

Site internet

La commission Communication travaille depuis quelque temps sur la mise en ligne d'un nouveau site internet de la commune. Il devrait être opérationnel en début d'année 2015.

Fourniture gaz de la salle sportive

A compter du 1^{er} décembre 2014, le partenaire gaz, pour une durée de quatre années et pour la salle sportive sera TOTAL Tegaz.

Ce changement permettra à la commune de faire une économie d'environ 300 euros par an.

Date du prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal est prévu le lundi 29 décembre 2014 à 20h30.

MANIFESTATIONS DE NOVEMBRE

Exposition : le grand centenaire guerre 1914/1918

Dès l'inauguration beaucoup de monde a répondu présent, ensuite le nombre de visiteurs était tel que nous avons été incités à prolonger l'exposition. Le vendredi 14/11/2014, une conférence de Monsieur Jean Claude Fombaron a déplacé une soixantaine de personnes.

Enfin les enfants l'ont beaucoup appréciée. Vous pouvez trouver un compte rendu sur le site de l'école de Thiaville : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-bassinsud/thiaville/?lang=fr>



On pouvait y voir :

Dans le couloir :

Des planches couleurs représentant les **uniformes** des Armées françaises et allemandes.

Dans les 4 pièces du rez de chaussée

Les **principaux aspects de la vie du combattant du front** dont d'authentiques objets d'époque présentés dans des vitrines.

A l'étage

Une pièce était réservée à **Thiaville et sa région** :

- Les soldats de Thiaville morts au champ d'Honneur avec par combattant 1 fiche signalétique, lieu d'engagement et circonstance du décès.
- Les destructions des villes et villages de la région.



Une autre pièce présentait le film tourné après-guerre retraçant la vie et la mort d'un combattant :

Les Croix de bois, film français réalisé par Raymond Bernard, sorti en 1932.

Il est important de dire que cette exposition a été jugée comme très complète et enrichissante ! Certaines personnes aguerries de ce genre d'exposition ont été surprises par la qualité des documents et des objets présentés ! Pour information près de 300 personnes se sont déplacées.

Merci à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'organisation de cette « merveille ».



Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Thiaville / Lachapelle du 25 Octobre 2014

Elle s'est déroulée le 25/10/2014 à Thiaville. Frédéric Thomas, le Président de l'Amicale a présenté le bilan des activités de l'année. Pauline Tanguy a complété le bilan en présentant l'état des comptes de l'association.

Composition du Bureau :

Président : Frédéric Thomas

Vice-Président : Jonathan Fontaine

Secrétaire : Nicolas Humbert

Secrétaire adjoint : Louis Jacquot

Trésorier : Pauline Tanguy

Trésorier adjoint : Alexandre Durand

Comme dans la plupart des associations, il y a peu de nouveaux volontaires. Or leur rôle est primordial car une grande partie des interventions consiste en des secours à la personne, et on sait à quel



point la rapidité est un facteur déterminant dans les chances de survie sans séquelles d'une personne ayant un infarctus par exemple.

Pour essayer de trouver des solutions, un groupe de travail se réunira, animé par Nicolas Humbert et composé de pompiers et d'élus de Thiaville et de Lachapelle et ainsi trouver une stratégie de recrutement.

Conseil d'école du 6 novembre 2014

Règlement intérieur

Il est fondé sur le **Règlement départemental des écoles** (vous pouvez le consulter dans son intégralité sur le site de la Direction des Services départementaux de l'Education Nationale). Le règlement de l'école a été distribué aux familles en début d'année. Une lecture des points les plus importants, est faite.

Parents délégués

Les représentants des parents d'élèves pour 2014 / 2015 sont :

Mme COLTAT Stéphanie	Mme COMBEAU Manuréva
Mme DOS REIS Elisabeth	Mme VAUTRIN Marjorie
Mme FLIPS Sabine	Mme TORNIER Emilie

N'hésitez pas à évoquer régulièrement vos questions ou vos remarques à ces personnes afin d'éviter tout problème. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents qui ont accepté de nous rejoindre, en tant que représentants des parents d'élèves et nous remercions aussi, ceux qui continuent cette aventure à nos côtés.

Nombre d'élèves et enseignantes

Classe 1 : PS : 7	MS : 6	GS : 7	Total : 20 élèves (avec Mme DESCHAMPS)
Classe 2 : CP : 6	CE1 : 18		Total : 24 élèves (avec Mme RENAULD et Mme BAILLET (mardi))
Classe 3 : CE2 : 7	CM1 : 6	CM2 : 7	Total : 20 élèves (avec Mme VALENTIN et Mme BAILLET (jeudi))
Effectif Total : 64 élèves			

Manifestations passées

Spectacle « Monde et Nature » : Jeudi 02 Octobre (après-midi)

La classe Maternelle et la classe de cycle 2 a assisté à un spectacle éducatif et interactif sur le thème du jardin. La découverte du monde végétal et animal du jardin, ainsi que les saisons étaient les objectifs principaux. Ce spectacle revenait à 4€10 par enfant, mais grâce à la coopérative, nous avons baissé le coût du spectacle et la part parentale n'a été que de 3€/enfant.

Cueillette des pommes

Tout au long du mois de Septembre, la classe Maternelle a réalisé des activités autour des pommes : les enfants ont fait des gâteaux, de la compote et même du jus de pommes, grâce à un petit pressoir, prêté par Mr et Mme MOUGENOT. La Municipalité a ramassé toutes les pommes des pommiers, situés devant l'école. Tous les élèves de l'école en ont savourées, à toutes les récréations et chaque élève est reparti avec un sac de pommes à la maison. Suite à cela, la Mairie a fait presser aussi des pommes, pour en faire du jus de pommes, qui sera offert aux enfants de l'école. Nous remercions sincèrement les cueilleurs de pommes de la Municipalité ainsi que Mr et Mme MOUGENOT pour leur pressoir et leurs pommes.

Anniversaires :

A la fin de chaque mois, ont été célébrés les anniversaires des enfants nés en août, septembre et octobre. La classe Maternelle a réalisé d'excellents gâteaux qui ont pu être dégustés par tout le monde.

Semaine du goût : Du lundi 14 octobre au Vendredi 18 octobre.

Thème : Le miel

Lundi : Découverte de la fabrication du miel et de l'organisation d'une ruche, par le visionnage d'un « C'est pas sorcier » sur le Tableau Blanc Interactif (TBI)

Mardi : Découverte des ruches de Mr Marchal (apiculteur) à Lachapelle après une balade à pied reliant l'école aux ruches. Le temps était très agréable et chacun a pu profiter de cette sortie qui nous a permis de redécouvrir notre environnement proche.

Jeudi : Confection de gâteaux à base de miel et de poires, par la classe Maternelle (pour les anniversaires du mois d'Octobre).

Vendredi : Rencontre avec Mr Marchal : il nous a présenté une ruche vide et expliqué son travail, le rôle des abeilles et la fabrication du miel. Puis, dégustation de plusieurs sortes de miel : d'acacia, de sapin, de Lachapelle. Et enfin, dégustation des gâteaux faits la veille.

Loto : Samedi 15 Novembre

Environ 100 personnes se sont déplacées pour venir jouer, les recettes de cette manifestation s'élèvent à environ 600€. Cette somme permettra, entre autre, à participer au financement pour les futures sorties pour les enfants.

Spectacle « Planètes Mômes » : Mardi 25 Novembre (matin)

Les élèves de la classe de cycle 3 ont assisté eux aussi, à un spectacle, à l'école, sur le thème suivant : « Les Arts...toute une histoire ».

Ce spectacle revient à 5 € par enfant. Avec la coopérative scolaire, la part parentale est de 4€/enfant.

Ce fut l'occasion de voir ou revoir des grandes œuvres d'art issues des différents domaines d'arts (le quotidien, l'espace, le langage, le spectacle vivant, le son...): Les grottes de Lascaux, les peintures rupestres, le combat des gladiateurs, la construction des cathédrales, le château de Versailles, la danse selon Louis XIV, la Tour Eiffel, la photographie, la sculpture, les créations d'Emile Gallé, le cirque et les "peintures vivantes" contemporaines.



Mr BINARD (conférencier) a balayé les 5 grandes périodes historiques et vu avec les élèves, ce que chaque période a laissé comme témoignages. Il nous a aussi présenté diverses techniques employées par des artisans comme la représentation des "mains positives" (dans la peinture rupestre), la réalisation d'un vitrail (dans les cathédrales) et la fabrication d'un vase (en verre soufflé). Les enfants très intéressés, se sont révélés être aussi de grands connaisseurs en matière artistique.

Projets

Téléthon :

Vendredi 5 décembre : Cette année, les enfants réaliseront des ateliers de motricité ou des jeux d'éducation physique, dans la salle de sports, en faveur du Téléthon. Nous avons besoin de parents volontaires, pour encadrer les enfants, lors des jeux.

En amont, les élèves réaliseront aussi une grande chaîne de bracelets confectionnés en élastiques.

Visite de St Nicolas :

Vendredi 5 décembre

Marché de Noël :

Vendredi 12 décembre.

Il aura lieu de 17h à 20h à la salle des fêtes de Lachapelle.

Fête du Printemps :

(Carnaval) Vendredi 10 Avril (matin). Un petit défilé, dans les rues autour de l'école, sera réalisé si le temps le permet. Une publicité sera faite au préalable, afin de sensibiliser davantage, la population du village.

Kermesse :

Samedi 06 Juin. Le spectacle aura lieu le matin et les jeux après.

Sortie de fin d'année:

Elle aura lieu à « La ferme Aventure » (La Chapelle aux Bois) Au programme, les enfants feront la découverte d'un sentier « pieds-nus », de labyrinthes en pierres ou dans un champ de maïs, d'une pièce sombre... pour développer les 5 sens des enfants.

Assemblée Générale du Foyer Rural du 07 Novembre 2014

Le Foyer Rural a tenu son assemblée générale sous l'égide de Gilles Zinutti son président qui a présenté le rapport moral, faisant le bilan des activités proposées :

- Beaujolais nouveau, qui a eu un peu moins de participants mais en revanche, la Saint-Patrick nouvelle formule avec un « vrai » repas, a été une réussite ;
- Le repas villageois couplé à la fête patronale le premier dimanche d'août, a créé le rassemblement du village et le désir de renouveler cette activité en 2015, des nouveaux habitants ont ainsi pu être intégrés rapidement... quant aux forains, qu'on espère plus nombreux dans un proche avenir, ils ont renoué avec les affaires !!! ;
- le vide-greniers, organisé en 3 jours et qui a été une réussite. En espérant que l'an prochain il retrouvera son « aura » d'antan.

Le bilan s'avère extrêmement positif, les diverses sections comme le tennis de table, le badminton, le futsal, la gymnastique ont réintégré la salle des sports.

La mise en place d'une section basket est espérée par des jeunes, l'éventualité du tennis également alors que le club local « Arts et Loisirs » souhaite intégrer la structure.



Le bilan financier présenté par Isabelle Lahaye, trésorière, ne dément aucunement la nouvelle dynamique rencontrée. Pratiquement toutes les animations sont reprogrammées, un accueil collectif de mineurs est envisagé cet été, la parution du Journal des associations arrêtée puisque les associations peuvent s'exprimer dans le Thiavillois. Une activité marche est en route avec, dans un premier temps, la découverte du patrimoine local comme thème.

Le nouveau bureau est élu suite à l'élection du Conseil d'Administration:

Président : Rémy Vaché

Trésorière : Isabelle Lahaye

Vice Président : Gilles Zinutti

Trésorier adjoint : Pierre Hypolite

Secrétaire : Damienne Villaume

Secrétaire adjointe : Lucie Zinutti

Soirée Beaujolais du 21 Novembre 2014

Une activité traditionnelle du Foyer Rural est revenue à Thiaville cette année: le beaujolais Nouveau.

Cette soirée a eu lieu le vendredi 21 novembre 2014 au Foyer Rural. Les Thiavillois étaient nombreux à s'y être donné rendez-vous et même les



« Lachapelle » étaient là !!

Le menu est resté traditionnel: croutons et assiette de charcuterie, mais le tout était accompagné d'une salade avec une « meûrote », je n'vous dis qu'cela (merci à Patricia !) et le tout bien évidemment accompagné de beaujolais, consommé avec modération, cela va de soi !! et il y avait même du dessert qui a eu un franc succès. Bref une bonne soirée pour tous les présents qui se donnent déjà rendez vous pour la Saint Patrick !

Assemblée Générale ASVPP du 22 Novembre 2014

Pour la première fois depuis 4 ans, l'ASVPP a pu tenir son AG dans une salle communale et tous les membres présents en étaient ravis.

Le président, Christian Villaume a rappelé les dossiers sur lesquels l'association travaille. Pour certains, les premières investigations datent de plus de 10 ans car beaucoup des problèmes soulevés ne peuvent se régler à l'amiable et passent par les tribunaux, ce qui rallonge très sensiblement les délais.

Contentons- nous de citer les différents dossiers en cours concernant des endroits proches de Thiaville :

Géoparc : Saint Dié: problèmes de troubles de la tranquillité publique pour les riverains et absence d'autorisation d'aménager et permis de construire inexistant. Ça n'a pas empêché le préfet d'autoriser l'utilisation du circuit qui de plus a doublé.



Inondations et vannes (Raon l'Etape) : Le droit d'eau n'a pas été utilisé depuis plus de 5 ans et le préfet est incapable de prouver qui est le détenteur de ce droit d'eau (l'ancienne Papeterie Matussièrre et Forest ou la Papeterie de Raon?). En principe, il aurait dû le retirer et régulariser la procédure par une nouvelle enquête publique et un nouvel arrêté assorti de conditions en accord avec la législation en vigueur. Ce droit d'eau conditionne l'existence du barrage en travers du lit de la Meurthe, que divers organismes et bureaux d'étude aimeraient rayer de la carte, mais personne ne bouge. Le préfet est de la sorte devant le Tribunal administratif, poursuivi par l'association pieds dans l'eau (les riverains inondés).

Comité des fêtes de Thiaville : Une seconde assignation a été déposée par les associations de Thiaville dont l'ASVPP, lésées dans les mêmes conditions que celles qui avaient fait condamner une première fois ceux qui avaient fait main basse sur le comité des fêtes.

Faurécia, Celles/Plaine : La nappe phréatique sous cette usine fermée depuis 2008 est polluée par des hydrocarbures et des solvants chlorés (trichlo et tétrachloréthylène).

Eau potable 88 : L'Agence régionale de Santé (ARS) dans son bilan fait état de trois soucis : la pollution bactériologique de certaines communes, la pollution à l'arsenic d'une douzaine d'unités de distribution (Etival, Pair et Grandrupt, et région de Mirecourt), et enfin le problème de l'agressivité d'une eau insuffisamment minéralisée dans plus de la moitié des communes vosgiennes. La note de la mise aux normes a toutes les chances d'être salée.

Enfin, l'ASVPP participe à une bonne vingtaine de commissions préfectorales ou du Conseil Général dans les Vosges et en Meurthe et Moselle.



La situation financière de l'association est stabilisée pour l'instant. Il faut néanmoins garder présent à l'esprit qu'il y a encore des risques, avec des dossiers en cours devant les tribunaux (appel de Chimirec, correctionnelle pour Géoparc, tribunal civil pour la Société des Fêtes de Thiaville).

Cérémonie de Ste BARBE du Samedi 28 Novembre 2014

Comme tous les ans les Sapeurs Pompiers de Thiaville / Lachapelle ont organisé leur cérémonie de Ste BARBE. Et cette année elle avait lieu à Thiaville.

Ce moment a permis à la population de rencontrer pour la première fois à Thiaville le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours (DD SIS - Colonel BEAUDOUX) qui s'est déplacé. Il a notamment remis les nouveaux galons aux promus et a participé aux remises de diplômes aux côtés des Maires de Thiaville et de Lachapelle.



Interdiction de brûlage à l'air libre

Selon la circulaire DGPAAT/C2011-3088 du 18 novembre 2011, les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussailllements et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers. Le brûlage en est interdit. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. Il est bon de rappeler :

- Que les ordures ménagères sont ramassées à Thiaville tous les mercredis,
- Que la déchetterie de la CCVC permet de recevoir tous déchets verts...

Ouverture de la mairie

A partir du 24 décembre 2014 et jusqu'au 4 janvier 2015, les horaires d'ouverture au public de la mairie changent. **Elle ne sera ouverte que les mardis de 18 à 19h.** Néanmoins en cas d'urgence vous pouvez contacter :

Vittore PETTOVEL	Maire	03 83 71 42 01	06 83 85 00 67
Damienne VILLAUME	Adjointe	03 83 71 41 70	06 84 24 40 38
Gilles ZINUTTI	Adjoint	03 55 87 23 39	06 87 01 46 90
Dominique GEORGE	Adjoint	03 83 71 41 13	06 84 10 23 20

Recensement 2015



Le recensement de notre commune aura lieu entre le 15 janvier 2015 et le 14 février 2015.

Par arrêté municipal, Lucie ZINUTTI a été désignée agent recenseur. Elle déposera et retirera, à votre

domicile, les questionnaires.

Innovation à compter de ce recensement : Il sera possible de remplir, par internet, les questionnaires du recensement. Lors de son passage, l'agent recenseur pourra vous donner les codes d'accès utiles à cette démarche.

Quel que soit le mode de réponse choisi (papier ou informatique), les réponses resteront confidentielles et protégées par la loi.

Lucie ZINUTTI, en sa qualité d'agent recenseur, sera munie d'une carte officielle et sera tenue au secret des renseignements collectés.

RECENSEMENT de la population 2015

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 15 janvier au 14 février
www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Insee & votre commune

Vœux 2015

La cérémonie des vœux de l'équipe municipale à la population, avec la remise des prix du concours des maisons fleuries, et l'accueil des nouveaux habitants aura lieu le samedi 10 janvier 2015 à 10h00 – Salle du Foyer Rural - Salle Poirel.

La population est cordialement invitée.

Inscriptions sur la liste électorale

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de votre commune, il est encore temps de le faire. La date limite des inscriptions est le 31 décembre 2014.

Il suffit de se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Horaire des prochaines messes

Dates	Dimanche	Samedi 18h	Dimanche 9h	Dimanche 10h30
7 décembre	2 ^{ème} dimanche de l'Avent	Chenevières	Fontenoy	Baccarat
14 décembre	3 ^{ème} dimanche de l'Avent	Azerailles	Flin	Baccarat
21 décembre	4 ^{ème} dimanche de l'Avent	Vathiménil	Brouville	Baccarat
24 décembre	Nuit de Noël			Baccarat 21h
25 décembre	Jour de Noël			Chenevières
28 décembre	Sainte Famille	Laronxe	Glonville	Baccarat
4 janvier	Epiphanie	Reherrey	Flin	Baccarat

La croix de mission renversée

Vous avez sans doute été surpris de ne plus voir « la Croix » devant la caserne des pompiers debout. L'explication est toute simple, une voiture qui venait dans la rue des Vosges est passée entre les plots, mais sa remorque, peut être mal fixée, a été tout droit et a percuté la croix qui n'a pas résisté au choc. Le propriétaire a fait un constat et dès que l'expert sera passé, les travaux pourront commencer.

Les trucs de Jocelyne

Les bougies

Bougie glacée : Pour qu'elle dure plus longtemps mettre quelques heures au congélateur.

Bougie qui ne pleure plus : Tremper la bougie dans de l'eau fortement salée 1h elle ne coulera plus.

Bougie parfumée : Lorsque la bougie commence à fondre ajouter une goutte d'huile essentielle dans la bougie fondue elle parfamera discrètement votre pièce.

Bougie redimensionnée : Votre bougie est trop grosse ou trop petite pour votre bougeoir trempez la dans de l'eau bouillante faites la ramollir et incorporez la dans le bougeoir en appuyant un peu pour écraser si elle est petite en refroidissant elle prend la forme désirée.

Bougeoir plein de cire : Le mettre au frigo 1h la cire se détachera sans mal.



PROCHAINES MANIFESTATIONS

Vendredi 5 décembre 2014

7^{ème} édition du téléthon par acti-club à la maison pour tous de Lachapelle



L'association "ACTI CLUB" de LACHAPELLE organise son

7^{ème} TELETHON

avec la participation des associations de Thiaville/Lachapelle, des commerçants et des bénévoles.

VENDREDI 5 DECEMBRE 2014

De 8h30 à 11h15, à la Salle de sports de Thiaville/Meurthe:

Animation sportive pour les élèves de l'école suivie d'un goûter et d'une remise de cadeaux.

De 20h30 à 22h, à la Maison pour Tous de Lachapelle:

Concert "Nos voix, nos guitares" (avec Alex et Terra").

Entrée: 2€ / Buvette et boutique Téléthon sur place.

SAMEDI 6 DECEMBRE 2014

Dès 19h30, à la Maison pour Tous de Lachapelle:

Repas au profit du Téléthon (réservation à l'aide du coupon ci-dessous)

Tarifs : 10€/personne et 5€/enfant de -10 ans.

MENU : Kir, Pâté lorrain, Salade verte, Fromage, Salade de fruits, Pâtisserie, Café.

Buvette et boutique Téléthon sur place (+tombola).

Nous faisons appel aux personnes désirant nous soutenir en confectionnant des pâtisseries!

DIMANCHE 7 DECEMBRE 2014

De 9 h00 à 12h 00, à la Salle de sports de Thiaville/Meurthe:

Championnat de tennis de table par équipe de la ligue de lorraine.

Boutique Téléthon sur place.

VENDREDI 12 DECEMBRE 2014

De 17h à 20h, à la Maison pour Tous de Lachapelle:

Marché de Noël de l'école

Boutique Téléthon sur place (avec promenades en calèche).

COUPON DE RESERVATION POUR LE REPAS AU PROFIT DU TELETHON

Par souci d'organisation, les réservations se feront avec le règlement. Attention places limitées!

NOM: _____		
Adultes _____ X 10€		_____ €
Enfants _____ X 5€		_____ €
TOTAL		_____ €

Réservation avec règlement (à régler à l'ordre d'AFM TELETHON) à renvoyer à
Mme COUTRET Odile / 3, rue de l'abbé Schlienger / 54 120 LACHAPELLE
Tél : 06.83.12.44.16 (ou heures de repas : 03.83.71.43.24.)

Vendredi 12 décembre 2014 :

Marché de Noël de 17h à 20h à la maison pour tous de Lachapelle

Mercredi 31 décembre 2014

St Sylvestre Spécial années 80 avec DJ Seb

Pour la 2^{ème} année consécutive le tennis de table « Thiaville les 2 vallées » organise le repas de la saint Sylvestre à la Maison pour tous de LACHAPELLE.

Suite au grand succès de l'année passée, le club de tennis de table a décidé de garder le même traiteur, le même thème « années 80 » et le même DJ « Seb anim », il faut savoir également que

le DJ « Seb anim » a animé les feux d'artifices de LACHAPELLE le 19 juillet 2014. La sécurité de cette soirée sera assurée par la société VP sécurité.

Attention le nombre de places est limité, **réservation au 06.22.70.28.09** (Christophe Cossin : président) ou au **06.03.36.72.54** (Corinne Valentin : vice Présidente) pour le 15 décembre.

Attention l'année dernière il n'y avait plus de place dès le 10 décembre.

Menu st sylvestre (prix 62€)

- KIR et ses amuses gueule
- Terrine de saint jacques, crème ciboulette et salade de concombre à l'estragon
- Feuilleté de chanterelles d'automne à la volaille sauce raisin rouge
- Estouffade de noix de joue de bœuf à l'ancienne
- flan de légumes
- Tomates grappes confites
- Pomme Anna
- Salade –Fromage
- Forêt noire
- café
- cotillons
- soupe à l'oignon à l'aube

Pour les enfants de moins de 12 ans (prix 10€)

- NUGGETS de poulets
- Pâtes
- Mousse au chocolat

ETAT CIVIL

Décès

Madame Geneviève HOCQUAUX épouse DEMENGEL née à Laveline devant Bruyères le 29 mai 1920 décédée à Saint Dié le 18 novembre 2014. Madame Demengel a passé toute sa vie à Thiaville, elle était la maman de Solange Chény.

Nous présentons nos condoléances à la famille dans la peine.

ON ENTREPREND A THIAVILLE !

Vous qui êtes artisans, créateurs d'entreprises, auto-entrepreneurs ...,
cette rubrique est la vôtre !

Thomas DEMMER a 36 ans. Il est devenu Thiavillois depuis l'acquisition en décembre 2013, d'un immeuble situé au 3 rue d'Alsace. Thomas en a fait en février 2014 le nouveau siège social de la Société qu'il avait créée à son nom propre en juillet 2007, à Fontenay (près d'Epinal), et y vit depuis juillet 2014 avec sa compagne Peggy et leurs 3 enfants.

Ses activités principales sont la plomberie et le chauffage, mais il a également étendu son domaine de compétences à la plâtrerie, l'électricité, la faïence et le carrelage. Il effectue lui-même les travaux de rénovation et peut vous dépanner 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Contact : Thomas DEMMER - 3 rue d'Alsace - 54120 Thiaville sur Meurthe - 06.76.01.77.08

Mail : demmerthomas@sfr.fr

Vous souhaitez vous faire connaître, voire reconnaître et diffuser vos informations professionnelles au travers du bulletin communal « Le Thiavillois », prenez contact avec Thierry BLAISE au 06.18.27.40.95, ou par mail : tblaise.mairiethiaville@yahoo.fr

RECETTES DE SAISON

La buche de Noël :

Temps de préparation : 30 minutes

Temps de cuisson : 25 minutes

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 4 oeufs
- 140 g de sucre en poudre
- 100 g de farine
- 11 g de levure alsacienne
- 250 g de chocolat
- 200 g de beurre



Préparation de la recette :

Base du gâteau :

Battre les 4 jaunes d'oeuf, avec un verre de sucre en poudre et 3 cuillères à soupe d'eau tiède, pour faire mousser. Ajouter, peu à peu, un verre de farine et un sachet de levure alsacienne. Quand c'est bien mélangé, incorporer délicatement les 4 blancs d'œuf montés en neige ferme. Dans un moule long et plat (genre plaque à pizza), étendre la pâte sur 1 cm d'épaisseur, et faire cuire à four chaud. Détacher et poser le gâteau sur une serviette humide. Rouler et laisser refroidir un peu.

Garniture :

Briser le chocolat, et le faire fondre au bain-marie. Ajouter le beurre mou. Étendre le mélange sur toute la surface, et rouler le gâteau sur lui-même. Mettre le reste du mélange beurre-chocolat sur le dessus. Faire des dessins dessus avec une fourchette, et mettre au frigo pour refroidir.

DIVERTISSEMENT

Solutions du dernier numéro

8	7	2	1	4	9	3	6	5
9	3	5	6	7	2	4	1	8
6	4	1	5	8	3	2	9	7
4	6	8	3	9	1	5	7	2
1	5	3	4	2	7	9	8	6
7	2	9	8	6	5	1	3	4
2	8	4	9	1	6	7	5	3
3	9	6	7	5	4	8	2	1
5	1	7	2	3	8	6	4	9

arme anc. allumeur de soleil	↖ A	œil plais. graves défauts	↖ M	faire des vers futur os du crâne	↖ R	meuble de repos plante nutritive	↖ L	situé à côté dieu de l'amour	↖ P	
↳	A	R	T	I	F	I	C	I	È	R
appareil de nettoyage la coque	↳	B	A	R	O	M	E	T	R	E
↳	C	A	R	E	N	E	R	↳	O	S
très érudites	↳	L	E	T	T	R	E	↳	E	S
↳	T	E	S	T	A	↳	A	C	↳	T
roue de naville	↳	T	↳	E	N	G	L	U	↳	E
↳	R	E	↳	A	↳	E	R	↳	E	↳
cuir sur la braise	↳	V	↳	E	↳	L	↳	U	↳	↳
↳	G	↳	R	↳	I	↳	L	↳	↳	↳
continent jaune grande quantité	↳	A	↳	S	↳	I	↳	E	↳	↳
↳	F	↳	L	↳	O	↳	T	↳	↳	↳
grande cuvette	↳	E	↳	E	↳	C	↳	R	↳	↳
↳	T	↳	↳	↳	↳	↳	↳	↳	↳	↳
belle soirée bâti en force	↳	R	↳	↳	↳	↳	↳	↳	↳	↳
↳	O	↳	↳	↳	↳	↳	↳	↳	↳	↳

don de médium	↕	grande cité	↕	jouera encore	↕	jallirais	↕	manquées qloutonnement	↕
ressemblance		idées rusées		attacha		double équerre			
L →		↕		↕		↕			
petites malles	→							très aimable	
ravageas								↕	
L →						moi sur le divan montré sa joie	→		
réfute	→			aller au hasard lieu de travail	→	↕			
pièce d'eau				↕					
L →			fusée d'Europe	→					
			divisas	↕					
essaya	→					mot d'officiant c'est l'indium	→		
facile						↕			
L →						déesse ancienne	→		
						crack	↕		
		projet	→					très personnels	souhaitée
greffais		coqneras	↕						↕
L →		↕				terre du large	→	↕	
						poignée	↕		
	mesure agraire vide la barque	→				mauvais sujets monnaie récente	→		
rafistolent	↕					↕			
L →	↕							gamin déluré	
démonstratif	→					courant outil de repas-seuse	→		
durillon						↕			
L →			trembler	→					
			un ton sous mi	↕					
paque tahitien	→		↕					période de tourisme	→
frustrer									
L →						continent oriental	→		

	1		8	7		4		3
5		8	2	9	4		7	1
2	4	7	1	3	6	8	9	5
9	7		4		2		8	
8	2			6	3	1	5	
1	6	3		5	8			
4		1		8		9	3	2
	8			2	9		1	4
	9					5		

Solutions des jeux dans le prochain numéro

INFOS PRATIQUES

Numéros utiles

Mairie	03 83 71 41 73
Ecole	03 83 71 42 73
Samu – Urgence médicale	15
Police secours	17
Pompiers	18
Gendarmerie de BACCARAT	03 83 75 34 82
Centre anti poison	03 83 32 36 36
Astreinte pharmacie	03 83 15 17 52
Médecin de garde	0 820 33 20 20
Dépannage EDF (24h/24)	09 72 67 50 54

Ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h
Mardi et Vendredi (avec présence du Maire ou d'un adjoint) : de 18h à 19h

Du 24/12 au 04/01 uniquement les mardis de 18h à 19h

Ramassage des poubelles



Ordures ménagères :

Les mercredis :
3, 10, 17, 24, et 31 décembre
7, 14, 21 et 28 janvier

Eco sacs :

Les mardis :
2, 16, et 30 décembre
13 et 27 janvier



Sorties

Cinéma de RAON :

- du 3 au 8 décembre : PADDINGTON ; MOMMY ; LE LABYRINTHE
- du 10 au 15 décembre : HOBBIT 3 ; PADDINGTON ; MAGIC IN THE MOONLIGHT
- du 17 au 23 décembre : LES PINGUINS DE MADAGASCAR ; HOBBIT 3 ; CHARLOT FESTIVAL

Source : <http://www.cinematheatreraon.com/cinéma/>

Cinéma de BACCARAT:

- du 5 au 6 décembre : INTERSELLAR
- du 12 au 13 décembre : HUNGER GAMES 3 : LA REVOLTE (1^{ère} PARTIE)
- du 19 au 20 décembre : ASTERIX : LEDOMAINE DES DIEUX
- le 25 ou le 26 décembre : REPAS DE FAMILLE ; PADDINGTON
- du 2 au 3 décembre : LE HOBBIT : LA BATAILLE DES CINQS ARMEES

Source : www.ville-baccarat.fr

Agenda :

- le 6 et 7 décembre : Marché de Saint Nicolas de 10h à 18h à Baccarat à la salle des fêtes.
- jusqu'au 23 janvier : Collection de poupées anciennes et ours tombés des étoiles à Baccarat à l'hotel de ville.
- du 6 au 7 décembre : Téléthon.
- jusqu'au 12 décembre : Exposition des tableaux du peintre patrick BOULAY au lycée Geisler à Raon l'Etape.
- du 5 au 24 décembre : Quinzaine commerciale de Noël à Raon l'Etape.
- le 7 décembre : Marché de Noël de l'amicale de l'harmonie municipale à l'office des loisirs et de la culture à Raon l'Etape.

Sources : www.ville-baccarat.fr : www.raonletane.fr

Déchetterie de la CCVC

Rappel des déchets collectés :



Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS
54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31
Web : <http://www.cvc54.fr/dechetterie>

Horaires d'ouverture

Hiver : Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi :
de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Rappel des déchets NON collectés

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères, les éco-sacs et les bouteilles de gaz.

En plus des prestations proposées par la CCVC pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thiavillois. N'hésitez pas à nous contacter.

